

Subjectiles (voir 5.4 et 5.5)	État de finition recherché ¹⁾			Brossage Époussetage	Impression spéciale	Enduit non repassé	Enduit repassé	Ponçage Époussetage	Couche intermédiaire	Révision	Couche de finition
	Mat	Satiné	Brillant *)								
Fibre-ciment comprimée ²⁾ ou non ³⁾	Finition C			X	X						X
	Finition B			X	X	X		X	X		X
	Finition A			X	X		X	X	X	X	X
Fibres de bois agglomérées au ciment	Finition C			X	X						X

Les joints sont considérés comme apparents ou habillés par un couvre-joint.

**) Dans les locaux très humides en conditions d'utilisation, les produits mis en œuvre doivent répondre aux exigences du tableau E.3, figurant en annexe E.*

1) La finition C et la finition B sont d'aspect poché. La finition A est d'aspect finement poché ou lisse. L'application de peinture en finition «tendue» ne s'exécute que pour des travaux de finition spécifique, sur prescription spéciale (voir paragraphe 6.6.1.3). D'autres aspects décoratifs peuvent être obtenus (voir paragraphe 3.2.2.2).

2) Les prescriptions s'appliquent aux travaux effectués sur la belle face ; les travaux effectués sur l'envers ne peuvent correspondre qu'à la finition C.

3) Les fibres-ciments celluloses conduisent à l'utilisation d'impressions adaptées à la porosité du subjectile.

CD-Reef V3 - Édition 146 - Décembre 2006
Document : NF P74-201-1 (DTU 59.1) (octobre 1994) : Peinture -
Travaux de peinture des bâtiments - Partie 1 : Cahier des clauses
techniques + Amendement A1 (octobre 2000) (indice de classement :
P74-201-1)